UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

RAPPORT ANNUEL 2023-2024
CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE
(CLF)

Après les années chaudes de la COVID-19, le Conseil a repris son rythme presque normal au cours de cette année 2023-2024.

Le présent rapport qui résume cette reprise se divise en 3 parties : le rappel des attributions du CLF ainsi que sa composition, l'activité de l'année 2023-2024 avec le calendrier des réunions et les décisions prises, les rapports déposés au Sénat et les recommandations du Sénat académique ; les dossiers projetés ou reportés pour l'année 2024-2025 ainsi que d'éventuelles recommandations.

I. RAPPEL DES ATTRIBUTIONS ET DE LA COMPOSITION

Attributions

1. Le Conseil de la langue française soumet des recommandations au Sénat en ce qui concerne :

a) les objectifs à atteindre en matière de connaissance et de perfectionnement de la langue française dans les divers secteurs de l'Université ;
b) les activités de protection et de promotion de la langue française ;
c) les modifications à la politique et aux normes linguistiques.

2. Le Conseil de la langue française a la responsabilité d'appliquer la Politique linguistique de l'Université.

Fonctionnement

1. Le Conseil de la langue française tient au moins quatre réunions ordinaires par année.
2. Le Conseil s'assure que ses activités contribuent à la réalisation des objectifs de la Stratégie et satisfont aux exigences imposées par le Sénat.
3. Le Conseil fait rapport de ses activités au Sénat et dépose auprès du Sénat un rapport annuel en juin.

Composition

Le Conseil de la langue française comprend les 13 membres suivants :

a) une doyenne ou un doyen, nommé par la ou le VRER ;
b) une ou un membre du corps professoral membre du Sénat, élu par le Sénat et cinq autres membres du corps professoral élus par les associations professorales, dont deux par campus (six au total) ;
c) une ou un bibliothécaire, élu par les associations professorales ;
d) une représentante ou un représentant des services de soutien académiques, nommé par la ou le VRER ;
e) trois personnes étudiantes représentant chaque campus, choisies par les associations étudiantes ;
f) une personne étudiante de cycles supérieurs d'un des trois campus, choisie par la FÉCUM.

Sauf pour les représentantes ou les représentants des personnes étudiantes dont le mandat est d'un an, celui des membres nommés est de trois ans.

Pour l'année 2023-2024, la composition du Conseil de la langue française se présente ainsi qu'il suit :

Noms et prénoms	Titre	Nomination
Labelle Eastaugh, Érik	Doyen	Nommé par le VRER 2023 10 à 2026 06
Mbarga, Gervais **(Président)**	Professeur membre du Sénat	Élu par le Sénat 2023 08 à 2026 08
Hervet, Eric (Élu par le SAC – respect du mandat)	Professeur du campus de Moncton	Élu par le Sénat 2022 11 à 2024 11
Létourneau, Cynthia	Professeure du campus de Moncton	Élue par ass. prof. 2023 10 à 2026 06
Basque, Marc (Élu par le SAC – respect du mandat)	Professeur du campus d'Edmundston	Élu par ass. prof. 2022 11 à 2024 11
Trudel, Éric	Professeur du campus d'Edmundston	Élu par ass. prof. 2023 10 à 2026 06
Boucher, Carole (Élue par le SAC – respect du mandat)	Professeure du campus de Shippagan	Élu par ass. prof. 2021 08 à 2023 08
Ferron, Andrée Mélissa	Professeure du campus de Shippagan	Élu par ass. prof. 2023 10 à 2026 06
Harper, Marc	Bibliothécaire	Élu par ass. biblio.
Shafie, Anihita **(Vice-Présidente)**	Représentante des services de soutien académiques	Nommée par le VRER 2023 10 2026 06
Roy, Maxime (Élu par le SAC – respect du mandat)	Personne étudiante du campus d'Edmundston	Choisi par l'AGÉÉUMCE 2022 05 à 2024 04
Tankou Noumy, Gaspard	Personne étudiante du campus de Moncton	Choisi par la FÉCUM 2023 10 à 2024 03
Toung, Germaï Lesly	Personne étudiante du campus de Shippagan	Choisie par AÉUMCS 2023 10 à 2024 03
Personne étudiante de cycles supérieurs d'un des trois campus	Choisi par la FÉCUM	

II. ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2024-2024

Calendrier de réunions

Les règles applicables au Conseil de la langue française stipulent que celui-ci doit tenir 4 (quatre) réunions par an. Cette année, il en a tenu 7 (sept) au total, presque le double de la prescription. C'est dire la grande charge de travail de cette année qui correspond à la première année de la mise en œuvre de la réforme des comités du Sénat académique.

No	Date	Points majeurs de l'ordre du jour	Observations
1	22.09.2023	Rapport du dernier Sénat académique. Concours « Délie ta langue. » Chronique linguistique. Grande dictée de l'Acadie. Liste des manuels. Analyse des recommandations des Journées sur la qualité de la langue française.	Recommandation interne sur la Grande dictée de l'Acadie. Attendre la liste complète des nouveaux membres avant l'examen des dossiers de fond.
2	17.11.2023	Présentation des nouveaux membres. Présentation du mandat et du fonctionnement du nouveau Conseil. Présentation des grands dossiers en cours.	
3	20.12.2023	Élection d'une vice-présidente ou d'un vice-président. Présentation des recommandations des journées de réflexion sur la langue française. Nouveaux projets. Liste de manuels. Grande dictée	Mme Anahita Shafie est élue vice-présidente Débats sur les recommandations et leur mise en œuvre. Formation d'un groupe de travail pour des propositions concrètes. Création d'une infolettre. Institution des conférences-causeries
4	25.01.2024	Examen des recommandations des journées de réflexion. Examen de la nouvelle politique linguistique. Grande dictée de l'Acadie. Institution de midi-causerie.	Premier copte rendu du groupe de travail sur les recommandations des Journées. Formation d'un groupe de travail sur la nouvelle politique linguistique.
5	28.02.2024	Recommandations des Journées de réflexion sur la langue française. Révision de la politique linguistique	Rapport d'étape du groupe de travail sur les recommandations. Rapport d'étape du groupe de travail sur la nouvelle politique.
6	12.04.2024	Recommandations des Journées de réflexion. Nouvelle politique linguistique.	Adoption du rapport du groupe de travail sur les Journées.
7	21.05. 2024	Nouvelle politique linguistique.	L'adoption du rapport du groupe de travail est reportée à août 2024.

Rapports déposés

Le Conseil de la langue français a déposé au bureau du recteur, le document intitulé : « ***Planification stratégique des recommandations émanant des Journées de réflexion sur la langue française.*** » Ce document propose une planification, pour les quatre prochaines années, de la mise en œuvre des recommandations issues des Journées de réflexion.

Dossiers reportés pour l'année 2024-2025

S'agissant de la nouvelle politique linguistique, le Conseil a constaté que, bien que son étude soit presque à son terme, il ne lui était possible de le présenter avant la fin de l'année universitaire. Son dépôt a dont été proposé pour l'année 2024-2025.

Activités diverses

a) La liste des manuels

Selon les nouvelles dispositions applicables, la liste des manuels sera dorénavant examinée par les bibliothécaires de l'Université de Moncton.

b) La chronique linguistique

Presque entrée dans les habitudes, la chronique linguistique, activité de promotion de la langue visant la communauté, s'est enrichie de jeux depuis l'année dernière. Elle a continué à être produite avec régularité pendant toute l'année.

c) La Grande dictée de l'Acadie

Le Conseil a travaillé cette année à trouver les meilleures solutions pour le concours de la grande dictée de l'Acadie. Une association étudiante s'est manifestée pour conduire cette activité à partir de l'année universitaire 2024-2025.

d) Concours « Délie ta langue ! »

Approchée par l'Université de Montréal, l'Université de Moncton a participé cette année, à Montréal avec 12 autres universités francophones du Canada, au concours d'éloquence « Délie ta langue ! ». Bien que n'ayant par remporté de prix, elle y a fait bonne figure.

e) Nouveaux projets

Deux nouvelles initiatives ont été prises cette année par le Conseil en direction de la communauté universitaire : une infolettre est produite mensuellement depuis décembre 2023 et une conférence-causerie dont la première édition a eu lieu le 22 mars 2024 avec pour

invitée madame Annette Boudreau, sociolinguiste très connue à partir de ses travaux sur l'insécurité linguistique.

III. PERSPECTIVES POUR 2024-2025

Deux importants dossiers interpelleront le Conseil au cours de l'année 2024-2025 en plus des dossiers classiques. En premier lieu, la finalisation du chronogramme de la mise en œuvre des actions et activités recommandées par les Journées de réflexion sur la langue française. Avec le bureau du recteur, ce travail devra aboutir et produire les premiers effets de la consultation menée sur la langue dans les trois campus pendant l'automne 2022. En second lieu, la nouvelle politique linguiste sera présentée au Sénat. Elle permettra à l'Université de Moncton de passer à une autre étape de son engagement vis-à-vis de la langue française.

Fait à Moncton le 15 juillet 2024
Gervais Mbarga
Président du CLF.